



Flash info

Novembre 2019

↳ Commémoration du 11 novembre

Le maire et la municipalité de Villiers-le-Mahieu vous invitent à participer à la commémoration de l'armistice, **lundi 11 novembre à 15 heures**, devant le monument aux morts, pour rendre un hommage solennel aux combattants de toutes les guerres, morts pour la France.

↳ Les prochains évènements festifs

- ◆ Samedi 16 novembre, à partir de 19h : **Soirée « Théâtre before Beaujolais »**, organisée par FAV. Au programme, la comédie « *C'est Clair(e) pour tout le monde* », une dégustation de vins et des assiettes gourmandes, ...
- ◆ Vendredi 22 novembre, à 19h30 : **Apéro-concert gratuit** avec le duo Rovski, organisé par la Barbacane.
- ◆ Dimanche 1^{er} décembre, de 9h à 18h : **Salon de la Gastronomie**, organisé par la bibliothèque.

Ces évènements auront lieu à la salle des fêtes de la commune.

Plus de détails sur www.villiers-le-mahieu.fr

Offre d'emploi temporaire au centre de loisirs

La mairie recherche une personne pour effectuer quelques heures de surveillance d'enfants, les mardis et jeudis de 16h30 à 19h et les mercredis de 10h30 à 14h, hors vacances scolaires.

Pour toute information, s'adresser à la mairie.

Le marché du samedi après-midi trouve ses marques

Tous les samedis depuis le début du mois d'octobre, entre 16 heures et 19 heures, le marché de Villiers-le-Mahieu s'installe rue Normande, à côté du terrain multisports.

Chaque semaine, s'installent de nouveaux étals : un boucher-volailler, un marchand de fruits et légumes, un commerce de spécialités libanaises, un fromager, une boulangère, un charcutier... Mais aussi un rémouleur, une fleuriste, des commerces de vêtements, une couturière-brodeuse, un commerce de croquettes pour animaux, ...

Certains commerçants ne seront peut-être pas présents tous les samedis suivant les aléas de la météo ou les vacances ... Mais les premiers sondages montrent que ce marché était attendu dans le village.

Venez faire vos emplettes au marché du samedi après-midi ; c'est aussi un lieu de rencontres et de discussions !

Pendant le temps de vos courses, vos enfants profiteront en toute sécurité des aires de jeux à proximité.

Bientôt la fin du ramassage des déchets verts ...

La collecte des déchets verts prendra fin lundi 9 décembre 2019 et reprendra le lundi 30 mars 2020.

Il est nécessaire une nouvelle fois de rappeler les horaires à respecter pour la tranquillité des voisins :

« Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scie mécanique ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 les jours ouvrables, de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis et de 10h à 12h les dimanches et jours fériés » (arrêté préfectoral n° 06-007 D.U.E.L.)

Retrouvez toutes ces informations, et bien plus, sur le site web de la commune www.villiers-le-mahieu.fr